

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice



MINISTERE DU PETROLE, DES MINES ET DE L'ENERGIE

Projet d'Amélioration des Compétences du Secteur de l'Electricité en Mauritanie (PACSEM)

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (SOMELEC)



INSTITUT NATIONAL DE PROMOTION DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE – INAP-FTP



Appel à manifestation d'intérêt n° 04/CMI/2021 pour le recrutement d'un consultant pour une mission d'assistance technique aux maîtrises d'ouvrage du PACSEM (2 Lots).

1. Introduction

La République Islamique de Mauritanie (RIM), représentée par le Ministère des Affaires économiques et de la promotion des secteurs productifs a obtenu un concours de l'Agence française de Développement destiné au financement du Projet d'Amélioration des Compétences du Secteur de l'Energie électrique en Mauritanie (PACSEM).

Par convention de rétrocession ce concours a été rétrocédé aux entités destinataires SOMELEC, INAP FTP, qui comptent utiliser une partie de son montant pour effectuer les paiements au titre des contrats de services de consultants (firmes) pour une mission d'assistance technique aux maîtrises d'ouvrage de ce projet.

2. Présentation du PACSEM

Le PACSEM a pour finalité d'améliorer les performances du secteur de l'électricité en Mauritanie en fournissant aux entreprises publiques et privées du secteur du personnel qualifié et adapté à leurs besoins. Le PACSEM se structure autour de 2 composantes qui visent :

2.1. Composante 1 : Le renforcement des compétences de la SOMELEC :

La SOMELEC (Société Mauritanienne d'Electricité), en charge de la production, le transport et la distribution de l'électricité en milieu urbain et sur l'ensemble du territoire mauritanien périurbain, est une société nationale à capitaux publics créée en 2001 suite à la scission de la SONELEC (Société Nationale d'Eau et d'Electricité) elle-même créée en 1975.

La SOMELEC a entrepris une démarche de projet visant un appui à sa fonction ressources humaines à travers la réhabilitation de son centre de formation interne, l'Ecole Des Métiers (EDM).

Pour les besoins du Projet, cette composante sera **mise en œuvre par la SOMELEC**, via le Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie;

2.2. Composante 2 : La création puis l'animation d'un Cadre Sectoriel de Partenariat assurant une gestion participative et une concertation permanente entre les acteurs du secteur pour la promotion de la formation technique et professionnelle, et pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action « Formation-Insertion » pour le secteur de l'électricité. Pour les besoins du Projet, cette composante sera **mise en œuvre par l'Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle (INAP-FTP)**, via le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

3. Objectifs de l'AMI

Par le présent Appel à Manifestation d'Intérêt, la SOMELEC, société nationale à capitaux publics, sise 47, Avenue de l'Indépendance à Nouakchott, République Islamique de

Mauritanie, agissant pour son propre compte (composante 1), et par délégation, pour le compte de l'INAP-FTP (composante 2), invite les consultants ou groupements de consultants ayant une réputation internationale et possédant l'expérience requise pour la réalisation des prestations décrites aux points 4.1 (gestion, organisation et renforcement des compétences des ressources humaines des sociétés d'électricité) et 4.2 (création et animation de Cadres Sectoriels de Partenariat, structuration du dialogue et du Partenariat Public-Privé dans la formation technique et professionnelle dans le secteur de l'électricité), à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

4. Les prestations attendues du/des consultant/s

4.1 Lot 1 :

La mise à disposition d'une assistance technique résidente qui sera chargée d'un appui continu à la SOMELEC (Direction des Ressources humaines et Ecole des Métiers) pour la mise en œuvre des activités portées par la Composante 1 du PACSEM, tout au long de sa période de mise en œuvre (48 mois).

Le consultant devra par ailleurs mobiliser, pour des missions courtes, des experts complémentaires (Appui à l'élaboration des spécifications techniques de certains équipements ; Développement d'un système d'information ou d'outils simples de gestion de bases de données ; Expertise juridique ponctuelle, etc.).

Le Lot 1 fera l'objet d'un contrat spécifique, signé entre l'attributaire et la SOMELEC, et son coût sera imputé sur les fonds de la Composante 1 du PACSEM

4.2 Lot 2 :

La mise à disposition d'une assistance technique résidente qui sera chargée d'un appui continu à l'INAP-FTP pour la mise en œuvre des activités portées par la Composante 2 du PACSEM, tout au long de sa période de mise en œuvre (48 mois).

Le consultant devra par ailleurs mobiliser, pour des missions courtes, des experts complémentaires (Développement de supports de communication ; Construction d'une plateforme collaborative ; Appui à l'élaboration d'un DAO pour achat d'équipement ; Expertise juridique ponctuelle, etc.).

Le Lot 2 fera l'objet d'un contrat spécifique, signé entre l'attributaire et l'INAP-FTP, et son coût sera imputé sur les fonds de la Composante 2 du PACSEM.

5. Méthode de sélection :

La méthode de sélection sera effectuée sur la base de la qualité technique et le coût (Sélection Qualité et Coût) et ce conformément aux dispositions réglementaires prévues par le code des Marchés Publics

La SOMELEC invite les cabinets spécialisés dans les prestations demandées à manifester leur intérêt individuellement ou en association pour les missions décrites ci-haut.

A cet effet, ils doivent communiquer l'ensemble des informations jugées pertinentes au regard du contexte et besoins exprimés justifiant qu'ils possèdent les qualifications requises pour réaliser les services requis.

La SOMELEC dressera une liste restreinte de six candidats présélectionnés pour chaque Lot, sur la base des candidatures reçues, auxquels elle adressera une DP pour la réalisation des services attendus. Le démarrage des prestations est prévu pour **Février 2021**.

Les critères de sélection seront basés sur :

- ✓ Expérience pertinente par rapport au présent projet ;
- ✓ Nature des activités et nombre d'années d'expérience ;
- ✓ Expérience Générale ;
- ✓ Moyens humains et expertises mobilisés ;
- ✓ Organisation et management des projets.

Les critères d'évaluation porteront sur l'activité principale et les années d'expériences, l'expérience pertinente, les capacités techniques et managériales de la firme.

L'évaluation se fera sur la base de la grille ci-après :

CRITERES	NOTE
Capacité technique et managériale de la firme	10 Points
Expérience générale	30 Points
Expérience spécifique	60 Points
Total	100 Points

6. Qualifications exigées :

6.1. Pour le Lot 1 :

Pour le Lot 1 les soumissionnaires doivent justifier :

- d'au moins 10 ans d'activités dans les services de conseil/Assistance technique liés à la gestion des ressources humaines et à la formation continue dans le secteur de l'électricité /Energie :
 - Avoir opéré des diagnostics de la fonction Ressources Humaines, formulé et mis en œuvre des plans de redressement adaptés ;
 - Avoir opéré des diagnostics des besoins en formations, produit et accompagné la mise en œuvre de plans pluriannuels de formation adaptés aux besoins des entreprises d'électricité (document de politique de formation continue, curricula de formation adaptés aux besoins, outils pédagogiques, etc.) ;
- Avoir effectué au moins une mission pluriannuelle d'assistance technique/conseil en gestion/formation continue des ressources humaines au profit d'une société d'électricité/Energie au cours des 5 dernières années, portant notamment sur :

- Réorganisation et le renforcement des capacités des directions des ressources humaines (système d'information, maîtrise des effectifs, planification, bilan des compétences, plans de formation, etc.) ;
- Développement et mise en œuvre des procédures et outils de la GRH ;
- Amélioration de la qualité de la formation continue.
- Disposer d'une expérience avérée en Afrique subsaharienne dans le secteur de l'électricité ou de l'Énergie ;
- Disposer d'une expérience dans des projets de développement financés par les bailleurs de fonds (Banque Mondiale, AFD, BAD, etc.) sera un atout.
- La connaissance du contexte mauritanien sera un atout.

6.2. Pour le Lot 2

Pour le Lot 2 les soumissionnaires doivent justifier :

- d'au moins 10 ans d'activités dans le conseil au pilotage et à la gestion concertée des politiques et dispositifs de formation professionnelle en termes de :
 - Formulation et suivi de la mise en œuvre de Politiques Sectorielles et Gestion des Systèmes Educatifs ;
 - Conception, développement et mise en œuvre des politiques FTP en lien avec le marché de l'emploi ;
 - Analyse de l'environnement économique et des besoins du marché de l'emploi ;
 - Analyse et planification de l'offre de la formation technique et professionnelle ;
 - Ingénierie de la FTP ;
- Avoir effectué au moins une mission pluriannuelle d'assistance technique/conseil en gestion concertée de la FTP, au cours des 5 dernières années, portant notamment sur :
 - Connaissance des approches de la gouvernance partenariales de la FTP, notamment le Partenariat Public-Privé (PPP) ;
 - Création et développement de cadres sectoriels de partenariat sur la formation technique et professionnelle ;
 - Déploiement d'outils et d'approches visant l'identification des besoins en compétences, présents et futurs, d'un secteur économique et de formulation/suivi-évaluation de plans d'actions « Formation-Insertion » ;
- Bonne connaissance des enjeux de la FTP et de l'insertion en Afrique subsaharienne ;
- Disposer d'une expérience spécifique dans des projets de développement financés par les bailleurs de fonds (Banque Mondiale, AFD, BAD, etc.) sera un atout.
- La connaissance du contexte mauritanien sera un atout.

7. Contenu du dossier de candidature

Les candidats intéressés devront transmettre à l'adresse indiquée au point 11 ci-après, leurs dossiers de candidature qui doivent comprendre les éléments suivants :

- a. Une lettre de candidature précisant le ou les lots pour lequel ils manifestent leur intérêt, signée du responsable légal du Consultant ou du mandataire commun du groupement de Consultants et indiquant les coordonnées (adresse postale, téléphone, fax, adresse email) et la ou les nationalités des Candidats. En cas de groupement, la nationalité du groupement sera celle de son chef de file ;
- b. Les qualifications techniques, l'expérience en rapport avec les prestations demandées et les références concernant les missions similaires réalisées par le candidat. **Seules les références attestées par les maîtres d'ouvrages/client seront prises en considération lors de l'évaluation des réponses à cet Appel à Manifestation d'Intérêt.**

Il ya lieu de fournir :

- Les expériences générales du/des cabinets ;
- Les références des missions générales réalisées au regard des activités exercées ;
- Les références des missions similaires réalisées dans le contexte spécifique.

8. Cadre légal

La constitution de la liste restreinte, composée de six (6) candidats pour chaque Lot, se fera conformément aux dispositions de l'article 12 – Section 2 du Décret n°2017-126 du 02/11/2017 portant application de certaines dispositions de la Loi n°2010-044 du 22 juillet 2010 portant Code des marchés publics en Mauritanie et en accord avec les procédures du bailleur de fonds du projet.

9. Cumul des lots

Les consultants, seuls ou en groupement, peuvent manifester leur intérêt à fournir les services afférents au Lot 1 ou au Lot 2 ou aux 2 Lots, décrits ci-dessus.

10. Informations et clarification

Pour toute information complémentaire ou clarification les soumissionnaires intéressées peuvent s'adresser à :

Direction Générale de la SOMELEC
Cellule Chargée des Marchés
2^{ème} étage
47, Avenue de l'Indépendance. B.P.355
Nouakchott (Mauritanie)
Téléphone fixe: 00 222 45 29 03 89
Téléphone portable : 00 222 36 64 63 32
Mail: cmsomelec@gmail.com

11. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature, rédigés en langue française (seules les pièces constitutives du dossier de candidature libellées en français ou accompagnées de leur traduction conforme dans cette langue seront prises en compte pour l'évaluation), présentés en 4 exemplaires dont un original, et une copie électronique, doivent être adressés par courrier ou déposés au plus tard le **09/11/2021 à 12h00 TU** à l'adresse suivante :

**Direction Générale de la SOMELEC
Cellule Chargée des Marchés
2^{ème} étage
47, Avenue de l'Indépendance. B.P.355
Nouakchott (Mauritanie)**

Et porter l'uniquement la mention :

« Avis international à manifestation d'intérêt n°04/CMI/2021 pour le recrutement d'un Consultant chargé de l'assistance technique à la maîtrise d'ouvrage de la Composante 1 – Lot 1– et/ou à la maîtrise d'ouvrage de la Composante 2 – Lot 2 – du PACSEM ».

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHES D'INVESTISSEMENT

Cheikh Abdellahi BEDDA